

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20045 - 77ÈME ANNÉE

Un sursis de 6 mois pour évacuer Air Austral de la présidentielle

Nouveau prêt de 20 millions de l'État à rembourser au bout de 6 mois sinon restructuration ou liquidation

Accord de l'Union européenne pour un prêt de l'Etat à Air Austral assorti d'une condition : restructuration ou liquidation d'Air Austral si la compagnie ne peut pas rembourser dans 6 mois. Une manière de repousser la question de la fusion ou pas avec Corsair de 6 mois, c'est-à-dire après la présidentielle, car cette aide correspond à peine à 10 % des 200 millions d'euros que Corsair demande à l'État pour effacer les dettes creusées par la direction d'Air Austral afin d'intégrer la compagnie réunionnaise dans une holding commune avec la compagnie guadeloupéenne Corsair. Ce délai de 6 mois sera-t-il mis à profit pour réaliser l'indispensable audit des finances d'Air Austral, préalable à la moindre décision concernant l'avenir de la compagnie réunionnaise ?

Dans un communiqué diffusé hier et intitulé « Aides d'État: la Commission autorise une aide au sauvetage sous forme d'un prêt de l'État français d'un montant de 20 millions d'euros en faveur d'Air Austral », la Commission européenne annonce donner son accord à un prêt de 20 millions de l'État qu'Air Austral devra rembourser dans les six mois avec un taux d'intérêt « suffisamment rémunérateur » pour l'État. Si dans 6

mois, Air Austral ne peut pas rembourser, alors ce sera « soit un plan de restructuration permettant de rétablir la viabilité à long-terme de l'entreprise, soit un plan menant à la sortie d'Air Austral du marché » :

« La Commission européenne a autorisé, en vertu des règles de l'UE en matières d'aides d'État, le projet de la France d'octroyer un prêt d'un montant de 20 millions d'euros à la compagnie aérienne Air Austral. Fondée en octobre 1990 et basée sur l'île de la Réunion, Air Austral assure la continuité territoriale de la Réunion ainsi que des îles voisines dans l'Océan Indien (Mayotte en particulier) avec la France métropolitaine. Elle opère aussi des liaisons aériennes avec des pays de la zone sud-ouest de l'Océan Indien et des pays situés en Asie ».

« Air Austral, fait face à des besoins de liquidités pressants. Elle connaît des difficultés financières principalement en raison de la sévérité et la persistance de la pandémie coronavirus dans les territoires d'outre-mer où elle opère. Le prêt d'État vise ainsi à fournir à Air Austral la trésorerie nécessaire afin d'élaborer un plan pour la restructuration et la continuité de ses activités ».

« La France a démontré que le montant du prêt est proportionné par rapport aux besoins de financement. De plus, le prêt dont l'échéance est fixée à six mois sera assorti d'un taux d'intérêt suffisamment rémunérateur de l'aide. À défaut d'un remboursement dans un délai de six mois après la date d'octroi, la France s'est engagée à notifier à la Commission, soit un plan de restructuration permettant de rétablir la viabilité à long-terme de l'entreprise, soit un plan menant à la sortie d'Air Austral du marché ».

6 mois pour faire l'audit préalable à toute décision ?

« Le prêt d'État vise ainsi à fournir à Air Austral la trésorerie nécessaire afin d'élaborer un plan pour la restructuration et la continuité de ses activités », précise le communiqué de la Commission européenne. Cette somme va donc permettre à Air Austral de fonctionner normalement malgré l'ampleur de ses dettes où la COVID-19 a bon dos. Avant la crise, la compagnie réunionnaise connaissait en effet déjà des « fragilités structurelles » selon un ministre

répondant à un député de La Réunion à l'Assemblée nationale. Ces 20 millions doivent donc permettre à Air Austral de faire face à ses besoins immédiats en trésorerie. Mais les conditions sont strictes : le taux d'intérêt est « suffisamment rémunérateur » pour l'État, et le prêt devra être

remboursé au bout de 6 mois. Si le déblocage des fonds avait lieu dans les jours qui suivent, alors la somme devra être remboursée d'ici la fin du mois de juin, c'est-à-dire après l'élection présidentielle et les législatives.

C'est une manière pour le gouvernement de tenter d'évacuer Air

Austral de la campagne de la présidentielle. Ce délai sera-t-il mis à profit pour réaliser l'indispensable audit des finances d'Air Austral, préalable à la moindre décision concernant l'avenir de la compagnie réunionnaise ?

M.M.

Maersk va quitter les Comores : l'importance d'une compagnie maritime régionale

Dans son édition du 17 janvier, Al Watwan annonce le départ de la compagnie maritime Maersk des Comores à partir du 31 mars.

« **Maersk, armateur numéro 1 au niveau mondial, va cesser ses opérations aux Comores à compter du 31 mars prochain. La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre chez tous les professionnels dont les entreprises seront sérieusement affectées par le départ du mastodonte danois. L'information a été confirmée par son représentant à Moroni, Amin Naçr-Eddine de l'agence Spanfreight.** »

La CMA-CGM sera donc en position de monopole :

« **Selon les différents interlocuteurs, il va falloir «prendre les dispositions nécessaires pour maintenir la compagnie qui reste», à savoir la Cma-Cgm qui sera donc d'ici deux mois, en situation de monopole. «Nous sommes en droit de redouter une inflation de fait», fait observer Sitti Djaouharia Chihabiddine.** »

Conclusion :

« **En tout cas, ce départ tombe mal. Alors que depuis près d'une**

année, l'approvisionnement des produits de première nécessité se fait difficilement avec le dérèglement dû à la pandémie et avec des pénuries en tout genre, «Ne perdons jamais de vue que nous sommes dans un archipel et quasiment tout ce que nous consommons provient de l'étranger», a prévenu la présidente de Vaniamcom. »

Cet événement rappelle l'importance d'une revendication : la création d'une compagnie maritime régionale commune aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles.

Une telle compagnie aurait comme tâche de contribuer à intensifier le commerce entre ces pays voisins. Rappelons que celui de La Réunion avec les autres membres de la COI se limite à 1 % de son commerce extérieur, tandis que plus de 75 % de nos importations en valeur vient d'un ensemble de pays à l'autre bout du monde : l'Union européenne.

Une compagnie maritime régionale vise également à donner aux peuples de notre région la maîtrise de leur désenclavement et de leurs échanges avec le monde. En effet,

dans la situation actuelle, les importations des Comores dépendent des tarifs fixés par Maersk et par CMA-CGM qui sera en situation de monopole à partir du 31 mars prochain. Ces deux sociétés ne sont pas comoriennes, et leur centre d'intérêt n'est pas l'océan Indien.

Maersk a décidé de ne plus desservir les Comores, ce qui risque de causer d'importantes difficultés pour les acteurs économiques et surtout une hausse des prix des produits de première nécessité dans un cadre de dérèglement du marché mondial du fret maritime, causé par la pandémie de COVID-19 et la spéculation sur cette activité.

Une compagnie maritime régionale permettra la continuité du service. Ainsi, il n'y aura pas à craindre les conséquences du départ d'un opérateur, la compagnie maritime régionale sera là pour assurer le désenclavement et le ravitaillement de la population.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Cabinet de conseil privé, un scandale d'État

L'État consacrerait au moins 160 milliards d'euros par an pour régler les factures liées à la sous-traitance de ses missions. Une situation dont les proportions inquiétantes sont dénoncées dans une récente note par une centaine de cadres et d'agents publics, dont certains travaillent dans les administrations les plus prestigieuses.

Pour mener à bien ses missions, l'État ne peut désormais plus faire autrement : il doit recourir massivement à l'appui d'entreprises privées. À tel point qu'un quart de son budget annuel, entre 160 et 190 milliards d'euros, serait dédié à rémunérer des opérateurs privés, selon les estimations d'un collectif d'une centaine d'agents et cadres publics. Regroupés sous l'étendard "Nos services publics", ces agents entendent révéler "de l'intérieur" les dysfonctionnements de l'État. Selon eux, la capacité de la puissance publique à agir de manière souveraine est sapée par une sous-traitance à présent plus subie que choisie.

Ernst & Young, McKinsey... Parfois inconnus du grand public, ces noms de grands cabinets de conseil ont été mis en lumière pendant la crise sanitaire. Le cabinet McKinsey ayant notamment participé, aux côtés du ministère de la Santé, au déploiement de la campagne vaccinale. Cet exemple récent s'inscrit dans un mouvement général : l'État délègue de plus en plus de tâches à des opérateurs privés. "C'est un fait établi : l'externalisation au sein des administrations publiques s'est accrue depuis plusieurs années", peut-on lire en préambule du rapport d'une mission d'information – constituée de députés de la commission des finances de l'Assemblée nationale – rendu public ce mardi 18 janvier 2022. Parmi l'ensemble des missions externalisées (transports, déchets, etc.), on trouve donc les prestations de conseil. En 2019, l'État français (État et autres administrations) a payé la somme de 814 millions d'euros en "dépenses de conseil", selon la Fédération européenne des associations en conseil en organisation (FEACO).

La première rencontre entre Emmanuel Macron et McKinsey remonte à 2007. Le jeune énarque de 29 ans est alors inspecteur des finances et rapporteur général adjoint de la commission Attali, rappelle Le Monde. Emmanuel Macron "impressionne" l'assistance – composée de grands

patrons, d'économistes ou d'intellectuels – durant les travaux de cette commission chargée de formuler des propositions pour "libérer" la croissance française, à la demande du président Nicolas Sarkozy. Parmi eux, se trouvent Eric Labaye et Pierre Nanterme, respectivement patrons de McKinsey France et d'Accenture, détaille le quotidien. Emmanuel Macron fait aussi la rencontre de Karim Tadjeddine, alors chef des consultants de McKinsey. Avec ce dernier, Emmanuel Macron – qui a entretemps intégré la banque d'affaires Rothschild & Cie – entre en 2010 dans le conseil d'administration du think tank « En temps réel ». Ils y rencontrent Thierry Cazenave, avec lequel ils collaboreront quelques années plus tard sur son livre « L'État en mode start-up » (Eyrolles, 2016). Aujourd'hui, Emmanuel Macron est chef de l'État. Il a créé après son élection, en novembre 2017, une direction interministérielle à la transformation publique (DITP) et placé à sa tête un certain Thierry Cazenave, qui supervise toutes les missions commandées aux cabinets de conseil privés, comme McKinsey. Selon le journal, la DITP, qui dispose d'un budget global de 100 millions d'euros sur le quinquennat, a pour l'instant dépensé 30,2 millions pour les seules prestations de consultants privés. Cette entre-soi sur le dos des contribuables est un scandale. Mais pire, au lieu de moderniser l'organisation de l'État régalienn, ces cabinets les désorganisent et contribuent à la perte de savoir-faire de l'État. La gestion de la crise sanitaire démontre à quel point ces « faucons » des politiques libérales sont nocifs.

« Ce qui est en jeu, aujourd'hui, c'est la reconquête de la démocratie contre la technocratie : il faut en finir avec la tyrannie des "experts", style Banque mondiale ou F.M.I., qui imposent sans discussion les verdicts du nouveau Léviathan (les « marchés financiers », et qui n'entendent pas négocier mais "expliquer" ; il faut rompre avec la nouvelle foi en l'inévitabilité historique que professent les théoriciens du libéralisme ; il faut inventer les nouvelles formes d'un travail politique collectif capable de prendre acte des nécessités, économiques notamment (ce peut être la tâche des experts, mais pour les combattre et, le cas échéant, les neutraliser. » Pierre Bourdieu

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Dévelopman lékonomi noute péi, konm fil rouj nout traka pou La Rényon

Médame, Méssyé, Mézami, la sossyété, la karte La Rényon avèk toussa voyan Mon bann dalon, mwin lé sir zot va rouz dossi.

panss ankor zordi mi yèm rabashé, répète lé shoz, mèm si l'èr-di - tan i donn pa mwin si tan tèlman rézon dsi in késtyon inportan pou nou, la késtyonn noute dévelopman. Pars zot i koné, é néna dé tan é dé tan l'idé lo dévelopman La Rényon sa i gide amwin konm toute kamarade mo parti épizankoe toute rényon in pé patriyote.

Dizon sé nout fil rouz pou guide noute panssé politik pou noute péi.

Sa i vé dire, la késtyonn lo dévelopman noute péi, sa sé kékshoze ni poze anou toulta,,. ni poze anou dann toute sizé laktyalité. Sa nourri noute léspoir, sa i alimant noute nostalzi pou in bite ziska zordi nou la pankor trapé. Paars pou nou, si néna kékishoze nou la loupé-é kan mi di nou, mi di ossi sète bande zénération la vni avan la note épi sak i vien apré.

Mézami mi pé dire azot nou la lité : lité pou trape noute lékonomi dévelopé. Lité avèk tazantan léspor in vi myèr pou noute bande konpatriote. Lité avèk léspoir in travaye bien péyé pou toute rényoné i vé épi la bézoin. Lité pou ariv zordi antande l'insee di noute départmanlé atipik. Lité pou oir zordi

Mézami, listoir nout lékonomi i komanss lo zour méssyé Colbert la désside nou téi n koloni, avèk lintèrdikssyon fabrik n klou. Noute non dévelopman t marké so zour-la épi la kon tinyé sou la konpagni dé zinde, dsou bande roi d' franss, sou plizyèr républik, épi dopi La Rényon lé départarman franssé... la koloni i fabrik ar pa in sèl klou ! Nou va viv dann la monoprodiksyon kafé épi do sik ! La Rényon sar in tériroir d'kontoir pou lékonomi La franss sansa sète l' erop !

Etone pa kan mi di azot a késtyonn noute non-dévelopman, i gate noute zour épi noute nuite, i fé fèr ano mov rève é i andikae noute péi zénération apré zénération. I donn manzé noute panssé politik ékonomik sossyal é ni viv tou lé zour dann la promèss d'n l'avnir méyèr ; in promèss k'i réalize pa, mé mondyé ségnèr, i fodra bien sa i ariv in zour.

Justin